



15
Jours

Devenir responsable environnement - cursus métier

dans ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE ET RSE / Réf : ENV-DDUR-05

Objectifs de la formation

- Mettre en place une démarche environnementale
- Décrire dans la réglementation
- Identifier et savoir mettre en oeuvre les éléments clés d'un système de management environnement (type ISO 14001 V2015)
- Utiliser les méthodes et outils de prévention, de pilotage et d'amélioration en matière d'environnement et de développement durable

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

I. Le poste du responsable environnement (1 jour)

1. Identifier la place du responsable environnement

- Au sein de l'entreprise
- Faire le lien avec les responsable qualité et les responsable hygiène et sécurité
- Travailler avec les prestataires extérieurs

2. Préciser le rôle du responsable environnement

- Définir son rôle et ses missions

II. La réglementation (3 jours)

3. Examiner les sources

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
TRANSFORME VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE

- Les principes fondateurs
- Manipuler facilement le Code de l'Environnement
- Les acteurs de la prévention

4. Distinguer les différents domaines

- Les déchets : décret N° 2011-828 du 11/07/11
- Les produits chimiques (règlement CLP)
- Loi sur l'eau (RSDE)
- Sur sols pollués
- Sur l'air (LAURE)

5. Identifier les installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

- La nomenclature
- La réglementation : arrêtés, les régimes de déclaration, enregistrement, autorisation
- Installation : arrêté préfectoral
- Nouveautés : risques de foudre et sismiques, directives IED
- SEVESO

6. Examiner les responsabilités et les infractions

- Principe de « pollueur-payeur »
- Responsabilités civiles, pénales et administratives, non-respect des procédures administratives
- Les infractions : faute, négligences
- Envisager la réparation des dommages

III. Veille réglementaire (2 jours)

7. Établir la mise en conformité

- Revue
- Veille
- Audit
- Enjeux

8. Utiliser efficacement les sources



- Les différentes sources
- L'archivage

9. Examiner la méthode

- Veille partielle ou complète
- Planning des mises à jour
- Analyser les documents

10. Construire un référentiel

- Définir le cadre : champ, thèmes
- Intégrer dans les exigences liées aux normes

IV. La norme ISO 14 001 (2 jours)

11. Identifier les objectifs du SME

- Management environnemental
- Hiérarchiser les priorités
- Certification

12. Expliquer les principes de la norme

- PDCA
- Conformités réglementaires
- Communication
- Les exigences

13. Mettre en place d'un plan d'actions

- Choisir son équipe
- Etablir un planning
- Bilan de l'existant
- Revue réglementaire



- Définir les objectifs
- Choisir les actions
- Tableaux de bord

14. Mettre en place efficacement les changements

- Choisir ses prestataires
- Impliquer ses salariés
- Communication
- Mise en place de procédures
- Se préparer en cas d'urgence

V. Piloter un SME (1 jour)

15. Améliorer la performance et garantir l'amélioration continue

- Procédures de surveillance
- Veille réglementaire
- Traiter les non-conformités
- Audits

16. Identifier les enjeux de la certification

- Les étapes
- Les organismes certificateurs

VI. Les audits (2 jours)

17. Identifier les exigences des normes

- Les objectifs des audits
- Plannings
- Rôle et responsabilités des auditeurs et des audités

18. Préparer l'audit

- Mettre en place une équipe
- Définir les cadres
- Questionnaires
- Collecter les documents
- Apprendre à bien communiquer

19. Réaliser l'audit

- Réunion d'ouverture
- Entretiens
- Identifier les écarts
- Réunion de clôture

20. Identifier les démarches d'après audit

- Rapport d'audit
- Actions correctives
- Suivi des actions (tableaux de bord, satisfaction...)

VII. Motiver les équipes et impliquer tous les éléments (2 jours)

21. Améliorer l'implication des équipes internes

- La réglementation
- Expliquer le rôle de chacun
- Accueillir les nouveaux

22. Établir un plan de communication

- Les communicants
- Les messages
- Les modes de communication (newsletter, séminaires, jeux-concours, Intranet...)
- Évaluer l'efficacité

VIII. Communication environnementale (1 jour)

23. Définir la réglementation



- Les informations obligatoires
- Impact de Grenelle II

24. Identifier les enjeux relatifs à l'affichage environnemental des produits

- Cycle de vie
- Labels
- Impact Grenelle II

IX. Gestion de crise (1 jour)

25. Examiner la situation de crise

- Déroulement de crise
- Responsabilités
- Anticiper les actions

26. Communiquer efficacement

- Mise en place cellule de crise
- Manuel de crise
- Soigner les messages
- Soigner les relations presse

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Responsable Environnement déjà en place ou nouvellement nommé au sein d'entreprise industrielle ou de services



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

